



Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 29 juin 2018
 Nombre de membres : 41
 Présents : 31 – Pouvoirs : 8
 Votants : 39

Votes : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 09/07/2018
 et publication du 09/07/2018.

Présents (31) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Gérard CROISEAU, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Dominique DUCHENE, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET

Pouvoirs (8) :

Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Nadine GRELET-CERTENAIS à Laurent HUBERT ; Jean-Pierre GUICHON à Carine MENAGE, Claude JAUNAY à Georges BITOT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Guy-Michel CHAUVIN à Nicolas CHAUVIN, Gilles GANGLOFF à Régis VALLIENNE, Dominique LENOIR à Gérard CROISEAU.

M. Philippe LEGUET est arrivé à 18h40, il n'a pas participé au vote de la délibération sur l'arrêt de projet du SCoT.

Nicolas CHAUVIN part à 18h50, il n'a pas participé au vote de trois délibérations : délibération sur le télétravail, ni celles remises sur table, celle concernant les projets du CLEA 2018-2019 ni sur la délégation de pouvoir sur montant des immobilisations.

Mme Carine MENAGE et M. Georges BITOT quittent la salle avant les deux délibérations remises sur table, projets CLEA 2018-2019 et délégation sur montant des immobilisations.

Conseil de développement territorial :

Éric MARTINEAU, Président, Sylviane DELHOMMEAU, 1ère VP (Estelle PARROT, excusée),

Assistaient également à la réunion :

Patrice BOUTTIER, adjoint à Pontvallain

Angéline BROSSARD, Pascale CRAIG, Delphine MASSART, Alexandre MENARD, Amandine PERRIAUD, Anaïs LE ROI, Sophie RYCHLICKI, Claire JOUSSE et Benoît BAR.

D07-05-07-2018 : LEADER : Animation 2018 du programme

Le PETR Pays Vallée du Loir sollicite une subvention à l'ingénierie pour la mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 sur l'année 2018. Sept postes de l'équipe sont concernés

(répartis de 10 à 60% du temps de travail de l'agent) ce qui représente au total 1,45 ETP. L'adhésion à l'association Leader France est également inscrite dans ce dossier.

Il est proposé aux membres du comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement de cette action.

Budget prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT
Frais de fonctionnement	64 701,59 €
Adhésion Leader France	600,00 €
TOTAL des dépenses	65 301,59 €

Plan de financement prévisionnel :

Nature des ressources	Montant HT
LEADER	52 241,27 €
Autofinancement	13 060,32 €
TOTAL des ressources	65 301,59 €

Délibération du comité syndical :

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette délibération de solliciter les fonds LEADER pour le financement de cette action.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

A blue circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE Pays Vallée du Loir' is overlaid on a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, separated by a small star on the left.